

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 64/85/SPCG accordant à M. Nacer Ali Othman la concession définitive d'une parcelle de terrain sise à Djibouti, lieudit «La Brise de Mer >

n° 64/85/SPCG

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
23 juillet 1964

Numéro JO  
n° 8 du 01/09/1964

Date du numéro  
1 septembre 1964

### TEXTE INTÉGRAL

il est fait concession définitive à M. Nacer Ali Othman, propriétaire, demeurant à Djibouti, d'une parcelle de terrain sise à Djibouti, lieu dit « La Brise de Mer », et immatriculée au Livre foncier sous le n° 465.